

Normandie

# Le Crous ravive les querelles entre Caen et Rouen

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | samedi 16 décembre 2017

633 mots



*Malgré le changement de localisation, Virginie Catherine reste préfiguratrice du Crous de Normandie. - Crédit DR.*

Annoncé à Caen en octobre, le siège du Crous Normandie a finalement été officialisé à Rouen. Un revirement qui suscite des réactions à Caen. Et oblige les équipes du Crous à revoir leur copie.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi cette polémique autour du Crous Normandie ?

Le 6 octobre, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, désigne Caen comme ville siège du futur Crous Normandie, qui verra le jour en janvier 2019, dans le cadre de la fusion des régions. Et nomme la directrice du Crous de Caen, Virginie Catherine, préfiguratrice de cette nouvelle entité.

Surprise, mardi. La même ministre adresse un courrier à Virginie Catherine pour l'informer d'une nouvelle décision : c'est finalement Rouen qui accueillera le Crous Normandie. À Caen, c'est l'indignation dans le rang des élus locaux.

Pourquoi un tel revirement ?

Pour les Normands de Caen, nul doute : la décision est politique. C'est un cadeau fait par le Premier ministre haurais pour compenser l'implantation de la direction académique régionale à Caen. Il faut dire que le choix de Caen avait été fraîchement accueilli à Rouen.

Le président du Département, Pascal Martin, s'est rendu à Matignon pour plaider sa cause, tandis que l'ancienne maire de Rouen, Valérie Fourneyron, intervenait auprès du président national des œuvres universitaires et scolaires. Pour elle, le match devait être plié dans l'autre sens : plus d'étudiants dans l'académie de Rouen que dans celle de Caen (plus de 60 000 contre 41 900), des investissements du Crous importants dans le centre de Rouen, une attractivité internationale plus forte....

Mercredi soir, le président de Seine-Maritime se réjouissait que son argumentation « ait trouvé **une oreille attentive et objective auprès d'Édouard Philippe** ». Caen - Rouen... En creux, ce dossier démontre à quel point, deux ans après la réunification des Normandie, les deux grandes agglomérations se regardent toujours autant en chiens de faïence...

Mais au fait, qu'est-ce qui va changer ?

En réalité, pas grand-chose. « **Aucune mobilité géographique ne sera imposée aux agents** », promet le ministère. Chacun se verra proposer « **une fonction au sein du nouveau Crous en adéquation avec ses vœux et ses compétences** ».

En revanche, la répartition des services centraux et l'organigramme sont à revoir. Virginie Catherine et ses équipes doivent remettre l'ouvrage commencé à l'automne sur le métier. Elles devront présenter une partie de leur projet courant janvier 2018. Cependant, « **cette décision ne remet pas en cause l'essentiel du travail déjà accompli** », tempère le Crous.

C'est quoi le Crous ?

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Ses missions consistent à favoriser les conditions de vie des étudiants (logement universitaire, bourses, restauration, santé, culture...).

Au 1<sup>er</sup> janvier, le Crous Normandie sera à la disposition de quelque 105 000 étudiants. Il disposera d'un budget d'aides financières de 100 millions d'euros.

Jean-Philippe GAUTIER, avec Stéphanie SEJOURNE.